

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Arrêté du 25 avril 2024 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2024 (64^{ème} promotion)

NOR : TSSS2430227A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2019 modifié relatif à l'organisation des concours, aux modalités d'inscription, à la nature et l'organisation des épreuves, au contenu des programmes, à la composition et l'organisation des jurys et aux règles de discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2023 portant ouverture des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2024 (64^{ème} promotion) ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 14 mars 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés :

M. HABERT (Laurent), inspecteur général des affaires sociales en service extraordinaire, président du jury ;

Mme GIRARD (Mylène), cheffe de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, vice-présidente du jury.

Article 2

Membres du jury plénier

Mme CINTRAT (Maud), maître de conférences en droit public à la Faculté de pharmacie de Lyon ;

M. COUTURE (Olivier), directeur de la Caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime ;

M. DE MONTALEMBERT (Pierre), conseiller référendaire en service extraordinaire à la 6^{ème} chambre de la Cour des comptes ;

M. DOMAS (Hervé), directeur général de la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique-Vendée ;

Mme LE FUR (Françoise), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie du Morbihan ;

M. LOURDE ROCHEBLAVE (Henri), directeur de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Aquitaine ;

Mme LUSTIG (Isabelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle ;

Mme POISNEUF (Christelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Pays de la Loire.

Article 3

Examineurs spécialisés pour l'épreuve orale d'entretien

Mme BERTHEAU (Danaé), psychologue du travail, chargée d'enseignements à l'Université Grenoble Alpes ;

M. CHARAZAC (Vincent), psychologue clinicien, psychologue d'entreprise à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes.

Article 4

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

M. BOMBRAULT (Martial), directeur pédagogique à l'International research institute for Innovation & Growth de Lyon ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

Mme CAMBLANNE (Delphine), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Dordogne ;

M. CHAPTAL (Mathieu), professeur d'histoire du droit à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

M. HOLÉ (Stéphane), directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure ;

M. L'HERMITTE (Thibaut), directeur de mission gestion du risque à la Caisse nationale de l'assurance maladie ;

M. L'HOSPITAL (Franck), directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire ;

M. MANIGLIER (Benoît), directeur des ressources de la Caisse primaire d'assurance maladie de Haute-Savoie ;

Mme NICOLAU (Marie), directrice de la relation cotisants et de la production à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Languedoc-Roussillon ;

Mme PROS-PHALIPPON (Chloé), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

Mme TABANI (Sarah), docteur en droit, directrice des études à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

Mme VIGNE (Natacha), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne.

Article 5

Examineurs spécialisés pour les épreuves orales techniques

Droit public

M. MEURANT (Cédric), maître de conférences en droit public à l'Université Jean MOULIN Lyon 3 ;

Mme PORTAL (Natalie), première conseillère au Tribunal administratif de Grenoble.

Droit du travail

Mme DUCHER (Alice), directrice des ressources humaines à la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne ;

Mme KHODRI (Farida), directrice de l'Institut du travail de Saint-Étienne.

Économie

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

M. COSTE (Clément), maître de conférences en économie à Sciences Po Lyon.

Gestion comptable et financière

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

M. DORAT (Rémi), professeur agrégé d'économie et de gestion, préparant au diplôme de comptabilité et gestion au Lycée Honoré d'URFÉ de Saint-Étienne.

Questions sanitaires et de protection sociale

M. FERKANE (Ylias), maître de conférences, directeur du master droit social à l'Université Paris Nanterre ;

M. NEZOSI (Gilles), directeur du Centre de traitement informatique Rhône-Alpes-Auvergne.

Santé publique

M. ALLA (François), professeur de santé publique à l'Université de Bordeaux ;

Dr PEYRE-COSTA (Pascale), médecin-conseil chargée de missions nationales à la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Science politique

M. TONDEUR (Antoine), sous-directeur dans la Direction du développement des territoires à la Caisse d'allocations familiales du Nord ;

Mme VINCENT (Fanny), maître de conférences en science politique à l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne.

Statistiques

M. LAFON (Alexandre), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole des Alpes du Nord ;

Mme REMONTET (Marie-Andrée), enseignante agrégée en mathématiques-statistiques à l'Institut d'administration des entreprises de Saint-Étienne.

Article 6
Suppléants

Mme AHMINDACHE (Stéphanie), consultante interne ressources humaines à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

Mme AZZOUZ (Elsa), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Mayenne ;

M. BEN KHALIFA (Lasad), directeur comptable et financier de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. DUFAL (Rémy), docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Université Jean MOULIN Lyon 3 ;

M. GARCIA (Manuel), maître de conférences en sciences de gestion à l'Institut universitaire technologique de Saint-Étienne ;

M. LACROIX (Guillaume), directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne ;

Mme RAMES (Odile), référente médicale à la Direction de la gestion du risque de la Caisse nationale de l'assurance maladie ;

Mme RONET-YAGUE (Delphine), maître de conférences en droit social à Aix-Marseille université.

Article 7

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 25 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du pilotage
de la sécurité sociale,
Claire VINCENTI

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Arrêté du 26 avril 2024 modifiant l'arrêté du 26 juin 2023 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz

NOR : TSSA2430230A

La ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12 ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2023 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Vincent RUOL, inspecteur général des affaires sociales, est nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz, en remplacement de Madame Christine D'AUTUME, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 26 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur de l'autonomie des personnes
handicapées et des personnes âgées,
Arnaud FLANQUART

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Arrêté du 30 avril 2024 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : TSSH2430229A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 8 février 2023 modifiant l'arrêté 12 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2023 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 octobre 2022 susvisé est ainsi modifié :

1° Au cinquième alinéa du 1°, les mots « Pascale DUFLEIT » sont remplacés par les mots « David BOUCHER » ;

2° Au dixième alinéa du 1°, les mots « Jean Jacques ROZO » sont remplacés par les mots « Claire MORENO » ;

3° Au seizième alinéa du 5°, les mots « Patrick CHAMBOREDON » sont remplacés par les mots « Sylvaine MAZIÈRE-TAURAN » ;

4° Au dix-septième alinéa du 5°, les mots « Anne JAUER » sont remplacés par les mots « Mabrouk NEKAA » ;

5° Au dix-huitième alinéa du 5°, les mots « Christophe ROMAN » sont remplacés par les mots « Nicolas MILLEVILLE ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 30 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau RH2
Exercice et déontologie des professions de santé,
Julien MOLESIN